



# A La Poste comme ailleurs stoppons la répression !

6 février 2018



**STOPPONS-LES**  
**Mardi 6 février 2018 à 19h**  
**toutes et tous devant**  
**le ministère du travail**

**LA POSTE :**  
**DIALOGUE SOCIAL ?**



**NON A LA REPRESSION !!**



**Voici un appel lancé par le syndicat Sud Activités Postales 92 contre la répression contre Gaël et plus globalement contre la répression à La Poste et partout ailleurs. Il y a bien-sûr un enjeu immédiat : le ministère du travail doit rendre un avis sur un recours hiérarchique fait par La Poste suite au refus de licenciement de l'inspection du travail., mais nous avons la volonté de pointer du doigt la politique répressive de La Poste et plus largement contre les mouvements sociaux.**

**Empêchons le licenciement de Gaël Quirante !**

**Regroupons-nous contre la répression à La Poste... et partout ailleurs !**

Gaël Quirante, secrétaire départemental de SUD Activités Postales 92 et militant du Front Social, subit un véritable harcèlement disciplinaire : 10 tentatives de licenciement en 14 ans, et presque un an de mises à pied cumulées.

La Poste avait en effet tenté de le licencier en 2010 en l'accusant de séquestration alors qu'il avait

participé à une occupation de la direction départementale de La Poste : son licenciement avait été refusé successivement par l'Inspection du Travail en 2010, par le Ministre du Travail en 2011, puis par le Tribunal Administratif en 2014.

En avril dernier la Cour d'Appel du Tribunal Administratif de Versailles a annulé les 3 précédentes décisions et a ainsi relancé toute la procédure ! L'Inspection du Travail a de nouveau refusé son licenciement mais c'est désormais Mme Penicaud, Ministre du Travail et ex-DRH de Danone qui va décider du sort de Gaël ! Notre mobilisation doit empêcher son licenciement !

La Poste a décidé de frapper fort contre les militantes et militants combatifs. L'intervention du GIPN contre les grévistes du centre de tri de Bègles-Bordeaux en 2005 avait constitué le coup d'envoi de cette offensive. Depuis, les poursuites disciplinaires et pénales, les licenciements, les sanctions disciplinaires se sont multipliées contre les syndicalistes et plus largement contre toutes celles et ceux qui refusent de courber l'échine : 10 ans de mises à pied cumulées par les militantes et militants SUD et CGT en Ile-de-France depuis 2012 ont été recensées, 14 ans depuis 2010 ! 4 militants syndicaux du 92 ont été mis en garde à vue en pleine grève en 2014. Olivier Rosay a subi à lui seul 69 mois de suspension de fonction ! Dans le 92 aussi, Yann Le Merrer a été révoqué, puis en attente de poste suite à l'obligation faite à son employeur de le réintégrer.

Cette logique répressive touche aujourd'hui l'ensemble du monde du travail : plus de 4000 poursuites disciplinaires ou pénales ont été intentées contre des grévistes ou des manifestants depuis le mouvement de 2016 contre la Loi Travail. Mais cette répression est combattue, que ce soit concernant les peines de prison pour les ex-Goodyear, contre les violences policières dans les quartiers populaires, pour les inculpés du procès du Quai de Valmy, à PSA Poissy, pour Loïc de la Compagnie Jolie Môme par exemple. Si la répression est là, c'est bien qu'il y a des résistances. Nous appelons à regrouper tous les cas de répression pour être en mesure de mettre un coup d'arrêt à l'offensive actuelle. Si nous regroupons nos forces, nous pouvons gagner !

**Rassemblement le 6 février à 19h devant le Ministère du Travail Paris Métro Varenne**

**Pour signer cet appel/pétition c'est ici :**  
<https://www.change.org/p/non-au-licenciement-de-ga%C3%ABl-regroupons-nous-contre-lanrepressiona-la-poste-et-ailleurs>

[Voir le Communiqué de Solidaires](#)

---

**Lire aussi :** [Lancement d'une campagne nationale Solidaires contre la répression anti syndicale](#)

- [Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Mobilisations nationales >](#)
- [Adresse de cet article :](#)  
<https://solidaires.org/Paris-A-La-Poste-comme-ailleurs-stoppons-la-repression>